

Cérémonie religieuse au Bon-Pasteur

— o —

Jeudi, 24 juin, dans la chapelle du Bon-Pasteur, vingt-deux postulantes ont revêtu l'Habit de la Congrégation et reçu le voile blanc des mains de l'officiant, M. l'abbé J.-E. Laberge, aumônier de la maison.

Voici les noms des nouvelles novices :

Mlles E. Moisan, de Saint-Raymond, en religion Sœur Marie-de-Saint-Vincent de Paul ; G. Marcotte, de Saint-Raymond, en religion Sœur Marie-de-Sainte-Alice ; M.-L. Blanchet, de Saint-Émélie de Lotbinière, en religion Sœur Marie-du-Divin-Cœur ; E. Couture, de Grande-Rivière (Gaspé), en religion Sœur Marie-de-Saint-Denise ; E. Beaudet, de Lotbinière, en religion Sœur Marie-de-la-Garde ; I. Roberge, de Biddeford, Me., en religion Sœur Marie-Jean ; M. Fuller, de Québec, en religion Sœur Marie-Agnès ; M.-L. Guilmette, de Saint-Isidore, en religion Sœur Marie-de-la-Purification ; M.-P. Potvin, de Lawrence, Mass., en religion Sœur Louis-Marie ; A. Labbé, de Saint-Georges (Beauce), en religion Sœur Sainte-Rose-de-Viterbe ; A. Powers, de Presqu'Île, Maine, en religion Sœur Saint-Pierre d'Alcantara ; M.-M. Morissette, de Saint-Michel, en religion Sœur-Marie-François-de-Laval ; A. Bédard, de Québec, en religion Sœur Sainte-Jeanne-de-Valois ; F. Lessard, de Saint-Georges (Beauce), en religion Sœur-Marie-de-Saint-Adélard ; C. Pagé, de Saint-Jean-Baptiste des Ecureuils, en religion Sœur-Marie-de-l'Incarnation ; B. Chabot, de Saint-Laurent, I. O., en religion Sœur Marie-de-Sainte-Candide : *religieuses de chœur*. — Sœurs O. Paradis, de Saint-Damase, (Matane), en religion Sœur Marie-de-Sainte-Solange ; R.-A. Loignon, de Saint-Georges (Beauce), en religion Sœur Marie de Saint-Hormidas ; M.-A. Verret, de Notre-Dame des Laurentides, en religion Sœur Marie-de-Saint-Mathias ; M.-A. Houle, de Saint-Sauveur de Québec, en religion Sœur Marie-de-Saint-Germain ; R. Turcotte, de Sainte Marie (Beauce), en religion Sœur Marie-de-Saint-Jules ; H. Moreau, de Kamouraska, en religion Sœur Marie-de-Saint-Achille : *religieuses converses*.

Étaient présents à la cérémonie : MM. les abbés C. Larivée,